

COPIE VERTEDEPARTEMENT POLITIQUE
FEDERAL

S 4. Okt. 1977 1 0

CONFIDENTIELp.B.15.51.A.7

p.B.15.21.A - NF/pf

p.B.75.21

Berne, le 27 septembre 1977

Procès-verbal de l'entretien entre le Chef du
Département politique et M. Hans-Dietrich Genscher,
Ministre des affaires étrangères de la République
fédérale allemande - Berne, le 23 septembre 1977

LISTE DE DISTRIBUTION

Secrétaire général du Département
Jurisconsulte du Département
Direction politique
Direction des organisations internationales
Secrétariat politique

Aux Ambassades de Suisse à :

Alger	Damas	Paris
Amman	Djeddah	Pékin
Ankara	Dublin	Prague
Athènes	Helsinki	Rabat
Bagdad	La Haye	Rome
Belgrade	Le Caire	Sofia
Berlin / DDR	Lisbonne	Stockholm
Beyrouth	Londres	Tel Aviv
Bonn	Luxembourg	Tripoli
Bruxelles	Madrid	Tunis
Bucarest	Moscou	Varsovie
Budapest	Oslo	Vienne
Copenhague	Ottawa	Washington

Mission suisse auprès des Communautés européennes, Bruxelles

Bureau de l'Observateur suisse auprès de l'ONU, New York

Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de
l'Europe, StrasbourgMission permanente de la Suisse près les organisations
internationales, GenèveDélégation suisse près l'Association européenne de libre-
échange et le GATT, Genève

p.B.15.51.A.7 - NF/pf

Berne, le 27 septembre 1977

Note de dossier

Entretien entre le Chef du Département politique
et M. Hans-Dietrich Genscher, Ministre des affaires
étrangères de la République fédérale allemande -

Berne, le 23 septembre 1977

Relations Est-Ouest

Le Chef du Département engage d'emblée la conversation sur la détente, notion qui paraît de moins en moins utilisée maintenant dans le langage diplomatique, en raison de la campagne pour les droits de l'homme menée par le Président Carter, et peut-être des développements de l'eurocommunisme. Cependant, la réalité que ce terme recouvre ne s'est pas modifiée. Comment juger les relations actuelles entre l'Est et l'Ouest, et dans quels domaines convient-il de les améliorer ? Que faut-il en attendre, notamment sur le plan de la limitation des armements SALT et MBFR ?

M. Genscher reconnaît que l'Allemagne a contribué à accélérer le processus de détente et que les effets en sont positifs (accord de Berlin, échanges de visites avec des citoyens de la RDA). La CSCE est l'expression la plus classique de ce mode de faire. L'Union soviétique n'avait pas imaginé que les pays de la CEE, de l'OTAN et ceux du Conseil de l'Europe seraient animés d'une conception commune sur la question des droits de l'homme, point à relever avant la conférence de Belgrade. Le processus de détente multilatéral doit être entretenu et poursuivi même sur le plan économique, car il faut absolument éviter un retour à la guerre froide, qui risquerait de mettre en danger même l'acquis.

- 2 -

En juillet 1975, lorsque le Bundestag a débattu l'Acte final d'Helsinki, le gouvernement fédéral a admis que le seul danger de cet accord était de créer un sentiment de fausse sécurité à l'Ouest, susceptible de compromettre la défense de l'Occident. Ce développement n'a pas eu lieu.

Il est vrai que l'Union soviétique entreprend des efforts militaires qui dépassent ce qui est nécessaire à sa défense. De plus, ses forces armées en Europe orientale et aux frontières de la RFA constituent, à la différence de l'OTAN, un potentiel offensif dont la fonction est double : assurer la sécurité de la frontière occidentale de l'Union soviétique et garantir l'occupation des Etats du glacis. Mais si l'Allemagne ne pense pas que l'Union soviétique prépare une attaque militaire, elle constate que l'URSS reste prête à intervenir dans la vie politique où elle compte exercer une influence proportionnelle à la force qu'elle déploie.

Plus spécifiquement, les MBFR représentent une tentative de réduire le niveau de la confrontation militaire en Europe centrale. Il faut se rappeler à cet égard que ni l'unité européenne ni l'alliance militaire occidentale n'auraient été complètes si les tentatives de neutraliser l'Allemagne, qui s'étaient manifestées dans les périodes 1950-52, avaient abouti. Jadis, le moindre fusil qu'elle acquérait rendait l'Allemagne suspecte. Aujourd'hui, ne serait-ce que par défaut, le poids militaire de l'Allemagne augmente en proportion du relâchement de l'effort de ses partenaires occidentaux. L'Est cherche à fixer un plafond au nombre de troupes dans chaque armée nationale, y compris la RFA; l'Ouest aimerait maintenir une parité authentique sur une base collective. Cette asymétrie explique la difficulté de la négociation, mais il faut admettre que l'Occident ne peut pas accepter ce qui reviendrait à démobiliser une partie de ses propres forces armées - alors que l'Est se contenterait en réalité d'un simple transfert de ses troupes tout armées dans une caserne plus éloignée du théâtre des

- 3 -

opérations. Mais quand bien même on ne saurait s'attendre à aucun résultat à court terme, la poursuite des MBFR revêt une importance de premier ordre en vue de la normalisation des relations Est-Ouest.

Pour ce qui est de la bombe à neutrons, l'Allemagne est prête à exprimer ses craintes aux Etats-Unis. Mais c'est une arme utile pour combattre les tanks dont l'Union soviétique a un surplus en Europe centrale. En fait, c'est une arme atomique ponctuelle concentrée dont le champ d'action est limité.

En conclusion, il n'y a pas d'alternative à la poursuite de la détente bilatérale et multilatérale, à condition de ne pas relâcher ses efforts de défense. Il faut aussi considérer que l'Union soviétique aura des problèmes avec la sur-militarisation de son armée : elle a de larges fronts à défendre, et d'autre part ce pays, qui est le plus riche du monde en matières premières naturelles, devra bien un jour rendre compte au tiers-monde des raisons pour lesquelles il est incapable de lui fournir autre chose que des armes et pas d'aide du tout.

Le Chef du Département se déclare satisfait et constate que sur cette question, la Suisse et l'Allemagne ont un langage tout à fait semblable.

p.B.15.51.A.7 - NF/pf

Berne, le 27 septembre 1977

Note de dossier

Entretien entre le Chef du Département politique
et M. Hans-Dietrich Genscher, Ministre des affaires
étrangères de la République fédérale allemande -

Berne, le 23 septembre 1977

La coopération occidentale

Où en sont les relations entre l'Allemagne et les Etats-Unis à la suite, notamment, des frictions intervenues dans le domaine de l'approvisionnement nucléaire, d'une part, et des accords économiques enregistrés au sommet de Londres, d'autre part. C'est la question que M. Graber pose à son interlocuteur, qui rappelle avoir rencontré sept ou huit fois son homologue américain et trois fois le Président des Etats-Unis.

M. Genscher souligne tout d'abord l'engagement américain en faveur de l'Europe, qui ne fait pas de doute. L'Amérique a besoin d'un grand partenaire stable et il y a longtemps que l'ordre du jour du Sénat américain n'est plus encombré de propositions du genre de l'amendement Mansfield.

Pour ce qui est de la politique de l'énergie nucléaire, l'Allemagne partage les préoccupations du Président Carter au sujet des risques de la prolifération, pour autant que la politique qui permet de lutter contre la prolifération soit non-discriminatoire. Ainsi, cela nous a amenés à signer le Traité de non-prolifération au début de 1970. Cependant, nos intérêts énergétiques ne sont pas les mêmes que les Etats-Unis qui, à la limite, pourraient même être

autarciques. Dans le cas de l'accord avec le Brésil, nous ne voudrions pas que l'Ouest paraisse vouloir refuser le transfert de la technologie nécessaire au tiers-monde. De plus, nous ne voulions pas renier notre signature et nous étions persuadés que les attitudes très puritaines prises par M. Carter pendant sa campagne finiraient par évoluer sous la pression de la réalité. L'accord avec le Brésil sera exécuté. Nous ne pouvons pas y renoncer parce qu'il y a eu un changement de gouvernement aux Etats-Unis, mais nous avons attendu pour l'exécuter que la nouvelle administration puisse l'étudier, car nous ne tenions pas à la mettre devant le fait accompli.

Sur une question du Chef du Département, M. Genscher confirme qu'il n'y a pas de malentendu avec les Etats-Unis sur l'exécution de l'accord avec le Brésil.

p.B.15.51.A.7 - NF/pf
p.B.75.21

Berne, le 27 septembre 1977

Note de dossier

Entretien entre le Chef du Département politique
et M. Hans-Dietrich Genscher, Ministre des affaires
étrangères de la République fédérale allemande -

Berne, le 23 septembre 1977

Moyen-Orient

Le Chef du Département rappelle les voyages de M. Genscher dans la région et lui fait part de sa conviction qu'il y a une certaine aggravation de la situation qui porte à douter que la conférence de Genève sera convoquée cette année encore. Cependant, l'inquiétude essentielle provient du risque que le gouvernement israélien semble déterminé à défier les Etats-Unis, ce qui place ces derniers en situation délicate. Certes, l'OLP pourrait accepter la résolution 242 amendée - mais cela suffirait-il pour engager toutes ses factions ?

M. Genscher rappelle que depuis dix-huit mois environ, on a une constellation encourageante, dans la mesure où les présidents Assad et Sadat, le roi Hussein et le roi Khaled sont tous des leaders modérés dont l'accord est la base de tout règlement. Nous espérons qu'Israël saurait profiter de l'unité de vues de ces quatre modérés qui présentent en outre l'avantage d'avoir mis fin à la présence soviétique dans la région. Pour Israël, condamné à vivre dans un environnement arabe, il y a une grande différence si ces Arabes sont en plus communistes ou non. Or, dans le cas d'une nouvelle guerre, il est certain que l'Union soviétique reprendrait de l'influence dans la région. Bref, la situation actuelle correspond à

- 2 -

la fois aux aspirations israéliennes et à celles de l'OLP. Je dois dire que nous constatons avec un certain souci la nouvelle mentalité dont fait preuve le gouvernement Begin.

M. Graber : J'avais constaté, lors de la visite du Président Assad, une convergence entre les positions américaines et celles des quatre pays arabes que vous avez mentionnés. On en était déjà à se mettre d'accord sur la délimitation de zones démilitarisées sur des cartes, l'entente entre la Syrie et l'Amérique paraissait bonne.

Une question se pose aussi, c'est de savoir dans quelle mesure ces régimes arabes modérés sont solides et s'ils n'ont pas besoin de succès rapides, notamment dans le domaine économique.

M. Genscher : Il faudrait souligner trois fois ce que vous venez de dire. Nous devons, les uns et les autres, rendre les Israéliens conscients des dangers latents qui existent dans la situation économique misérable des pays arabes; ceux-ci ont besoin de succès à l'extérieur, et ils ne doivent pas continuer leur course aux armements. Or, Israël ne semble pas en mesure de saisir la chance que lui offre cette constellation modérée. L'OLP pour sa part est sensible à la pression séoudienne. Jusqu'où cela va-t-il, c'est difficile de le savoir, la clé réside certainement dans une fédération ou une confédération avec la Jordanie. Là, différents modèles sont concevables, comme nous le savons bien les uns et les autres.

p.B.15.51.A.7 - NF/pf
p.B.15.21.A

Berne, le 27 septembre 1977

Note de dossier

Entretien entre le Chef du Département politique
et M. Hans-Dietrich Genscher, Ministre des affaires
étrangères de la République fédérale allemande -

Berne, le 23 septembre 1977

Relations bilatérales

M. Genscher : Je voudrais dire un mot encore de nos relations bilatérales. Vous savez toute l'importance que nous attribuons aux relations entre la Communauté et le Conseil de l'Europe. Mais l'Europe ne s'arrête pas à la frontière de la Communauté, ainsi qu'on l'a vu à la CSCE, où nous avons apprécié l'action de votre délégation. Aussi, la RFA se demande-t-elle comment elle peut intensifier ses relations avec la Suisse, sa voisine. Il avait été question à un certain moment d'instituer des consultations entre ministres des affaires étrangères et je dois dire que nous avons été un peu trop réticents à ce sujet, mais si vous êtes toujours intéressés, nous le serions aussi.

M. Graber : Je vous remercie. Notre intérêt demeure à cent pour cent et nous pouvons en décider sur-le-champ. Il n'est pas besoin d'accord formel. Notre entente suffit.

M. Genscher : Nous pourrions sans doute adopter le modèle de vos relations avec la France, étant entendu qu'il s'agirait de visites de travail, sans manifestations protocolaires, sans caractère officiel, mais concentrées. Ainsi, les Français et nous-mêmes nous rencontrons même pour une demi-journée, voire pour un repas, et

- 2 -

comme le contact est régulier, il est possible de reprendre la conversation là où on l'a laissée la dernière fois.

M. Genscher demande encore ce qu'il en est de l'ONU et si c'est l'objet de divergences entre les partis parlementaires.

M. Graber répond que le plus difficile n'est pas au Parlement, où se manifesterait une certaine réticence, mais limitée. Il s'agit de convaincre le peuple que son intérêt est de dire oui. Le statut d'observateur n'est plus satisfaisant mais nous n'avons pas le choix pour le moment.

M. Genscher : Sans m'immiscer dans vos affaires, je voudrais que vous sachiez que nous saluerions avec faveur l'entrée de la Suisse qui ajouterait une voix au camp des Etats raisonnables.

M. Graber : Mais ce ne serait qu'une voix.

M. Genscher : Mais quelle voix ! La Suisse apporterait aux Nations Unies un crédit moral très élevé, sur la base de sa politique très respectée. Elle aurait un grand potentiel à déployer, que d'autres pays, comme par exemple la Belgique, membre de l'OTAN et de la CEE, ne possèdent pas au même degré, et le caractère inédit de la présence de la Suisse donnerait un retentissement encore plus grand au camp modéré qu'on ne pourrait le croire de prime abord. L'ONU est un forum international où se forme l'opinion publique du monde sur la plupart des grands problèmes et, à ce titre, la participation de la Suisse serait très bienvenue.